

grande que jamais. Elle fut cependant menacée de nouveau. Comme le roi le lui avait recommandé, il faisait tous ses efforts pour rentrer en faveur auprès de la reine-mère. Parti de Roanne avant Marie de Médicis, il n'en demeura pas longtemps séparée, car il se trouvait auprès d'elle à Marcigny, à environ trente kilomètres en aval ; et, arrivé au canal de Briare, il s'embarqua encore dans le même bateau qu'elle (41). Essayait-il de lui suggérer un examen de conscience politique, comme au 13 janvier 1629, après la prise de la Rochelle, alors qu'il lui disait qu'elle avait le naturel ombrageux et qu'il était impossible de prévoir ses désirs ? Cela n'est guère probable. On sait seulement qu'il « mit en usage tout son jeu et examina la contenance de toutes les dames qui y étaient : ce qui lui fut, ajoute Brienne, très inutile, car la reine, qui était née Florentine, lui fit voir que quoiqu'elle eut passé trente années en France, elle n'avait pas encore oublié l'art de dissimuler qui s'apprend dans tous les pays du monde, mais qui est naturel en Italie (42). »

Richelieu ne réussit donc pas à gagner la reine-mère. Dès qu'elle fut arrivée à Paris, Marie de Médicis demanda au roi le renvoi du cardinal. Elle lui rappela sans doute la promesse qu'il lui avait faite à Lyon, pendant sa maladie ; mais le roi n'était pas tenu d'accomplir une promesse contraire à l'intérêt de l'État ; après avoir commis une première faute en s'engageant à renvoyer son ministre, il en aurait commis une seconde en le renvoyant. Richelieu se crut

---

(41) AVENEL. III. 946, note. *Lettre de Bouthillier à Richelieu, du 27 octobre*. Arch. des aff. étr. France. T. 44, fol. 468.

(42) *Mémoires de Henri-Auguste de Loménie, comte de Brienne ; coll. Petitot*. XXXVI, p. 11.